

A l'ordre du jour : construction du nouveau stand, suite
à la suppression de l'actuel par le passage de l'autoroute.

A la demande de l'assemblée du 31 mars 1976, nous avons décidé de convoquer une assemblée extraordinaire pour la discussion de la construction du nouveau stand, ainsi que la constitution d'une commission consultative. En effet, une décision de cette importance ne pouvait être prise au sein d'un petit groupe de membres, surtout en regard du coût élevé de la construction.

Placée sous la présidence de Rénald Vulliamy, président, cette assemblée extraordinaire débute à 20 h. 30 en présence de 13 membres, dont Monsieur le Syndic et le président de la société "Abbaye des Nations". Des plans sont présentés et discutés, ainsi qu'un devis approximatif de Fr 330'000.--, duquel il faudrait déduire un subside de Fr 102'000.-- environ. Le prix élevé se justifie par l'équipement complet du nouveau stand. Mais il s'agit de savoir si l'équipement proposé est en rapport avec les exigences de la société.

La société se trouve devant plusieurs propositions ou idées :

1. Doit-on conserver un stand à Oulens ?
2. Démolition et reconstruction du stand actuel.
3. Construction d'un stand neuf à moindres frais.
4. Constitution d'une commission consultative.

La première proposition, exposée par M. Vincent Clavel, peut se résumer comme suit: Nous devons conserver un stand à Oulens, afin de maintenir l'intérêt des tireur des Armes de Guerre et de l'Abbaye. Nous devrions jouer le jeu qui nous est proposé par la Commission que préside M. Gouvain au nom de l'Etat, c'est-à-dire la construction d'un nouveau stand sur le terrain proposé, sis "Derrière la Vusselaz". Nous aurions un stand de groupement que nous partagerions avec la société Mex-Sullens, amputée de son stand par le tracé de l'autoroute. L'apport financier de Mex-Sullens serait de l'ordre de 100'000 francs. Mais cette réalisation devra se faire aux frais de l'Etat, sans qu'il n'en coûte aux Armes de Guerre et à la commune d'Oulens.

Les points 2 et 3 sont fondus et le projet défendu par

M. Paul-Ami Bezençon. Celui-ci est contre un stand de groupement. Cela attire davantage de tireurs, donc plus de nuisances pour l'environnement. Il propose la construction d'un stand local utilisé par les Armes de Guerre et l'Abbaye seulement.

Après de brefs échanges de propos, l'assemblée se décide en faveur de la proposition de Monsieur le Syndic.

La commission consultative, formée de Messieurs Lucien Auberson, Philippe Roulin, Roland Bezençon, sera chargée de défendre le premier point au mieux de nos intérêts et dans le sens de la proposition, auprès de Monsieur Genvair, représentant de la commission de l'autoroute.

